

NOTE DE PRESENTATION

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET COMMUNE

EXERCICE 2021

La population au 1^{er} janvier 2021 de 6 294 habitants, selon les chiffres de l'INSEE, atteint 6 556 habitants au 1^{er} janvier 2022. Dans les ratios du compte administratif, ce sera la population au 1^{er} janvier 2021 qui sera prise en compte.

Pour rappel, le résultat de clôture de l'exercice 2020 était excédentaire de 901 837.16 € en fonctionnement et de 932 584.97 € en investissement.

I – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le compte administratif 2021 du budget communal, présente **un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 685 325.33 €.**

A. Section de Fonctionnement – Recettes

Les recettes réelles ont dépassé la prévision budgétaire de 1.85 %, soit + 126 521 € pour un montant total de 6 953 521.08 €. Le détail est énoncé ci-dessous par chapitre.

⇒ Les atténuations de charges de personnel : chapitre 013 avec une réalisation de 124.95 %

Des remboursements de congés maladie plus importants que la prévision budgétaire, pour 147 074.26 €, la participation de La Poste pour 12 552 € et le reversement du fonds national de compensation du supplément familial de traitement année 2019 pour 16 141 €, soit + 35 099 €.

⇒ Les produits des services et du patrimoine : chapitre 70 réalisé à 109.58 % de la prévision budgétaire

En 2021, le tarif minoré de la première heure de l'accueil périscolaire du soir a été supprimé, à la rentrée de septembre. Toute l'année, en lien avec la situation sanitaire, le règlement de la restauration a été assoupli pour les absences justifiées qui n'ont pas été facturées aux familles. En raison de l'évolution des effectifs, les recettes ont nettement augmenté + 75 684 € par rapport à la prévision avec un total de 866 084 € contre 641 712 € en 2020 et 787 345 € en 2019.

⇒ Les impôts et taxes : chapitre 73 avec une réalisation de 101.05 % très proche de la prévision budgétaire.

Dans le produit de la fiscalité directe de 2021 la commune a perçu un montant global de 3 266 039 €, dont 18 643 € au titre de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires plus un produit de rôles supplémentaires de 4 055€.

Pour rappel, les taux d'imposition restent en dessous des taux moyens communaux 2020 calculés au niveau départemental, de 3.37 points pour le foncier bâti et de 3.88 points pour le foncier non bâti, selon l'état FDL 2021 (fiscalité directe locale).

Le produit de la fiscalité directe a été supérieur au produit fiscal attendu de + 80 839 €. De même, la compensation au titre des exonérations de taxe foncière en lien avec la réforme fiscale et le nouveau panier de ressources a été plus importante, soit + 46 234 € par rapport à la prévision.

La dotation de solidarité communautaire de 116 256 € a été inférieure à la prévision budgétaire – 13 744 €, en raison du décalage dans le temps du reversement pour la mutualisation des services paye et carrière et l'application du droit des sols.

Le FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) a été perçu pour un montant supérieur de + 3 985 € en 2021.

Il est constaté une baisse des taxes sur les droits de mutation, - 13 211.16 € et une baisse de la taxe forfaitaire perçue sur les terrains devenus constructibles – 23 918 € par rapport à la prévision budgétaire.

⇒ Les dotations et participations : chapitre 74 avec une réalisation de 98.9 %.

Un reversement de FCTVA sur les dépenses de fonctionnement supérieur de + 1 208.28 € à la prévision.

Des remboursements de l'Etat pour l'organisation des élections de 2 565.68 € et une baisse du fonds de soutien au développement des activités périscolaires, avec le retour à la semaine de 5 jour de l'école privée, 47 640 € pour une prévision estimée à 90 000 €.

Un reversement par la commune de Treillières pour la gestion du lieu d'accueil enfants-parents mutualisé au titre des années 2019 et 2020, + 4 772.56 €.

Les versements de la Caisse d'Allocations Familiales pour un montant de 380 338.96 inférieurs à la prévision de 437 100 €. Les nouvelles prestations de service pour le service jeunesse et la pause méridienne n'ont pas encore été perçues.

⇒ Les produits de gestion courante : chapitre 75 réalisé à hauteur de 92.12 %

Les loyers des logements Rue des Charmes – Rue Gaston Launay et Place de l'Eglise ont produit des recettes d'un montant de 27 356.09 €, les loyers des cases commerciales pour 12 204.15 € et l'occupation des jardins familiaux pour 310 €.

Les locations de salles représentent 8 841 € en 2021 au regard d'une prévision de 10 800 € et une recette pour la facturation de livres perdus aux adhérents de la médiathèque 613.14 €.

⇒ Les recettes exceptionnelles : chapitre 77 pour un montant total de 358 736.05 €.

Elles comprennent des remboursements de sinistres pour 6 989.03 €, dont le solde de celui de l'atelier municipal, un panneau de basket et un bris de glace sur le tracteur, ainsi qu'une annulation d'un rattachement de charges au titre de l'animation sportive cantonale pour 943.75 €.

Mais la plus importante partie des recettes exceptionnelles provient de la vente de terrains issus du domaine public pour les parcelles AE 192 au 18 avenue du Général de Gaulle pour 708 € et AI 105 au 2 rue de Curette pour 332 592 € et de la reprise de la débroussailleuse NOREMAT pour un montant de 15 000 €.

B. Section de Fonctionnement – Dépenses

Les dépenses réelles ont été réalisées pour un total de 6 268 195.75 €, à hauteur de 91.81 % de la prévision budgétaire, dont suit le détail par chapitre.

⇒ Les charges à caractère général : chapitre 011 réalisé à hauteur de 94.27 % de la prévision budgétaire

Les dépenses à caractère général atteignent 1 405 515.54 € en 2021 contre 1 239 788 € en 2020.

- ✚ Les prestations de services représentent une dépense totale de 637 498.60 € € et comprennent :
 - ❖ La restauration scolaire, ALSH et du multi-accueil pour 469 632.01 €, + 15 232.01 € par rapport à la prévision budgétaire.
 - ❖ Les contrats de service pour la télésurveillance, l'éclairage public, le balayage des voiries, l'éco-pâturage et les prestations informatiques, 104 208.95 €.
 - ❖ Les formations des agents 20 265.1 €.
 - ❖ La rémunération d'intervenants extérieurs dans les différents services, soit 16 034.46 pour une prévision de 37 850 €, en raison des nombreuses manifestations et animations annulées.
 - ❖ Des frais de transport pour 12 854.46 €, avec notamment l'enlèvement des modulaires à la Futaie.
 - ❖ Des frais de nettoyage des locaux et vitrerie pour 14 382.65 €, le contrat de nettoyage ayant été suspendu jusqu'en juin, seules les charges de personnel ont été acquittées sur cette période.
 - ❖ Les frais de gardiennage de l'église pour 120.97 €.
- ✚ Les fluides : électricité, gaz et eau 248 446.60 € €, + 47 746.60 € par rapport à la prévision, en raison des nouveaux bâtiments : salle de sport de Bellevue et un important reliquat de 2020.
- ✚ Les achats de fournitures et de matériel sont inscrits pour 165 408.94 €, inférieurs à la prévision :
 - ❖ Le carburant pour 26 862.85 €.
 - ❖ Les fournitures d'entretien pour 28 565.15 €.
 - ❖ Les fournitures de petit équipement, fournitures administratives, produits pharmaceutiques, fournitures de voirie, vêtements de travail et diverses autres fournitures pour un montant total de 55 592.40 €.
 - ❖ L'acquisition de livres pour 19 476.08 € pour la médiathèque.
 - ❖ Les fournitures scolaires pour 25 220.83 €.
 - ❖ La documentation générale et technique pour 9 691.63€.
- ✚ Les dépenses d'entretien des terrains avec le fleurissement, des bâtiments, d'entretien de la voirie communale, des véhicules et du matériel pour 120 201.33 € inférieure à la prévision.
- ✚ Des honoraires pour 33 418.69 € pour la rédaction d'actes administratifs, une assistance technique à l'évaluation des risques professionnels, des honoraires d'architecte pour le permis de construire des modulaires de Desnos et la mise à jour des dossiers techniques amiante des bâtiments.

- ✚ Locations mobilières de modulaires pour l'école de la Futaie, de batterie pour les véhicules électriques, minibus et charges locatives 49 991.06 €.
- ✚ Concours divers 55 742.28 € notamment le comité des œuvres sociales 34 377.37 €, les redevances animation sportive, participation piscine des écoles et redevance incitative.
- ✚ Des dépenses de publicité, publications et relations publiques pour 30 629 €.
- ✚ Les primes d'assurances, 19 792.60 €.
- ✚ Les frais d'affranchissement et téléphoniques 29 306.88 €.
- ✚ Les frais de missions et réception, 5 290.06 €.
- ✚ Les frais d'alimentation 4 602.50 € avec des manifestations qui n'ont pu être organisées en 2021.
- ✚ Les taxes foncières et autres impôts locaux 5 187 €.

⇒ Les charges de personnel : chapitre 012 réalisation 99.99 % de la prévision budgétaire soit 3 949 584.47 €.

Au 1^{er} janvier 2022, la commune comptait 133 postes dont 121 pourvus. Sur 19 postes à temps non complet 18 sont pourvus. En 2021, ce sont 96.5 équivalents temps plein répartis comme suit :

	ETP 2020	ETP 2021	Evolution 2020/2021
Pôle famille	52.2	53.3	2.1%
Pôle ressources	12.3	14.9	21.4%
Pôle aménagement	18.6	17.9	-3.8%
Pôle population	7.0	6.8	-2.3%
Direction générale et police	3.0	3.5	17.0%
Total ETP	93.1	96.5	3.63%

⇒ Les charges de gestion courante : chapitre 65 avec une réalisation de 82.56 %

Les indemnités des élus représentent un montant de 127 965.58 € charges et frais de formation compris pour l'année 2021, une augmentation par rapport à 2020 avec un montant de 119 715.18 €, en raison d'une hausse des cotisations retraite.

Une participation au SYDELA pour le génie civil des réseaux de télécommunication, pour des effacements de réseaux Route de la Grand'Haie et au Brossais, soit un montant de 30 048.85 €.

Des participations au titre de la scolarisation extérieure pour un montant de 16 543.60 €, contre 8 761.25 en 2020.

Les subventions versées en 2021 aux associations atteignent 212 121.50 € incluant le contrat d'association avec l'OGEC de Grandchamp-des-Fontaines pour 181 831.50 €.

⇒ Les dépenses exceptionnelles : chapitre 67 réalisé à hauteur de 43.01 % pour un montant de 1 720.50 € pour des remboursements d'arrhes aux familles ayant fait des réservations et contraintes de les annuler.

C. La dette

La dette par habitant est de 618 € au 31 décembre 2021 et une capacité de désendettement de 5.02 années. La moyenne des communes de strates équivalentes était de 828 € par habitant en 2019.

Au 31 décembre 2021 l'encours de la dette était de 3 889 443 €.

D. Section d'Investissement - Recettes

Le montant des recettes d'investissement au compte administratif 2021 atteint 3 698 228.95 €.

Ces recettes comprennent notamment l'affectation du résultat de fonctionnement 2020 pour un montant de 1 000 000 €.

Le versement du fonds de compensation de taxes sur la valeur ajoutée s'est élevé à 700 666.45 € supérieur à la prévision budgétaire.

Le montant des taxes d'aménagement perçu en 2021 s'élevait à 290 551.06 € proche de la prévision budgétaire de 300 000 €, très inférieur au montant de 2020 de 411 926 €.

Les recettes d'équipement ont été réalisées à hauteur de la prévision pour un montant total de 1 234 391.70 € et correspondent à :

- ❖ Différentes subventions pour la construction du groupe maternel Hippolyte Monnier pour un montant de 1 121 547.50 €,
- ❖ Une subvention pour les abris vélos de 21 168 €,
- ❖ Le solde de la subvention au titre du Fonds Régional de Développement des Communes pour la salle de sports de Bellevue pour 50 000 €,
- ❖ Des participations des particuliers pour des extensions de réseau pour 4 305.51 €,
- ❖ La participation au titre des amendes de police pour un montant de 14 078 €
- ❖ Le solde du Projet Urbain Partenarial pour 22 383.14 €.
- ❖ L'annulation partielle d'une participation au SYDELA pour l'éclairage de la rue de l'Aubier, 109.55 €.
- ❖ Un dépôt de garantie par les locataires du 6 Place de l'Eglise pour 800 €.

Des subventions à recouvrer sont inscrites en Restes A Réaliser RAR, pour un montant de 51 764 € et correspondent à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour les liaisons douces de Curette et du Brossais.

E. Section d'Investissement - Dépenses

En section d'investissement, le compte administratif 2021 du budget communal présente **un résultat déficitaire de – 398 451.44 €**. Les principaux éléments à retenir sont les suivants :

- Les dépenses réelles ont été réalisées à hauteur de 87.2 % au cours de l'exercice avec un montant de restes à réaliser (RAR) de 274 733.69 €. Il est à noter que les reliquats liés aux autorisations de programme n'entrent pas dans les restes à réaliser.
- Des effacements de réseaux électrique et d'éclairage avec le SYDELA ont été réalisés à hauteur de 53 802.32 €.
- Des frais d'études ont été réalisés pour 15 250.13 €, notamment un audit énergétique, une étude signalétique et une étude hydraulique.

- Des acquisitions de foncier bâti ont été faites pour un montant total de 915 083.76 €, à savoir : local agence postale, maisons au 6 Place de l'église et au 2 Avenue du Général de Gaulle et des régularisations d'emprises foncières à la Châtaignière.
- L'acquisition d'une débroussailleuse pour un montant de 54 360 €.
- L'acquisition de matériels de signalétique, outillage, matériel incendie et secours, décorations de Noël pour 25 815.86
- Du matériel informatique pour un total de 44 503.64 €, avec des ordinateurs portables et une dotation pour les écoles, des licences et logiciels pour 21 253.32 €.
- Du mobilier pour 57 772.19 €, dont 41 401.31 de mobilier scolaire pour le nouveau groupe maternel et une ouverture de classe à la Futaie.
- L'acquisition de matériel pour 129 547.28 €, dont des abris vélos pour 42 336 €, du matériel d'entretien (nettoyeur vapeur, autolaveuse, aspirateurs, kit microfibrés) pour 14 182.53 €, un système de contrôle d'accès à la Futaie pour 11 604.48 €, du matériel de motricité pour Hippolyte Monnier, une pompe à chaleur pour le pôle aménagement, du matériel de cuisine et linge pour les services, une chaudière à condensation pour le multi-accueil.
- Des travaux ont été liquidés pour un total de 2 354 699.01 € comprenant les opérations en autorisation de programme, ainsi que des travaux pour les jardins familiaux au nord de la commune, le changement des portes sectionnelles aux ateliers municipaux suite au sinistre de décembre 2020, la rénovation des sanitaires à l'espace du Perray, des travaux de peinture, d'électricité et de chauffage au local de la Croix Rouge et autres bâtiments communaux, la réfection de la toiture de la maison des jeunes, l'installation de sanitaires au Brossais, des travaux de fibre pour relier la mairie aux ateliers municipaux et aux groupes scolaires Futaie et Monnier, d'aménagement de la route de Curette.

La réalisation des autorisations de programme en dépense s'est traduit comme suit en 2021 :

VENTILATION DES DEPENSES					
INTITULE	APCP votée	APCP actualisée	2019	2020	2021
			Réalisé	Réalisé	Réalisé
AP 2019-01 Salle de Sports	1 945 237 €	1 936 628 €	295 104 €	1 564 893 €	74 631 €
AP 2019-02 Groupe Maternel	3 301 181 €	3 275 399 €	182 812 €	1 153 789 €	1 616 798 €
AP2019-03 Cimetière	657 776 €	622 946 €		7 776 €	15 170 €
AP 2021-01 Restaurant Futaie	850 000 €	898 779 €			38 779 €
AP 2021-02 Voirie (PAVC-Chemins)	1 458 000 €	1 290 165 €			358 365 €
AP 2021-03 Liaisons douces Curette Bon Bézier	662 198 €	354 513 €			30 513 €
AP2021-04 Aménagement villages*	250 000 €	250 261 €			261 €

- ✓ Les RAR 2021 en dépenses sont engagés pour un montant de 274 733.69 €. Ils concernent :
 - L'étude signalétique communale, une mission de maîtrise d'œuvre mission urbanisme et des travaux d'effacement et d'extension de réseaux pour 118 109.79€.

- Des régularisations d'emprise, divisions foncières, acquisition au 4 bis rue des Vergers de Curette 13 273.07 €.
- Des acquisitions en cours de mobiliers et de matériels, soit 10 078.28 €.
- Des travaux de création de voirie à Curette et différents branchements, un reliquat du marché pour l'aménagement de la rue de Curette, un solde pour la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du secteur des Cèdres, divers travaux en cours, (peinture, câblage) pour un montant total de 133 272.55 €.

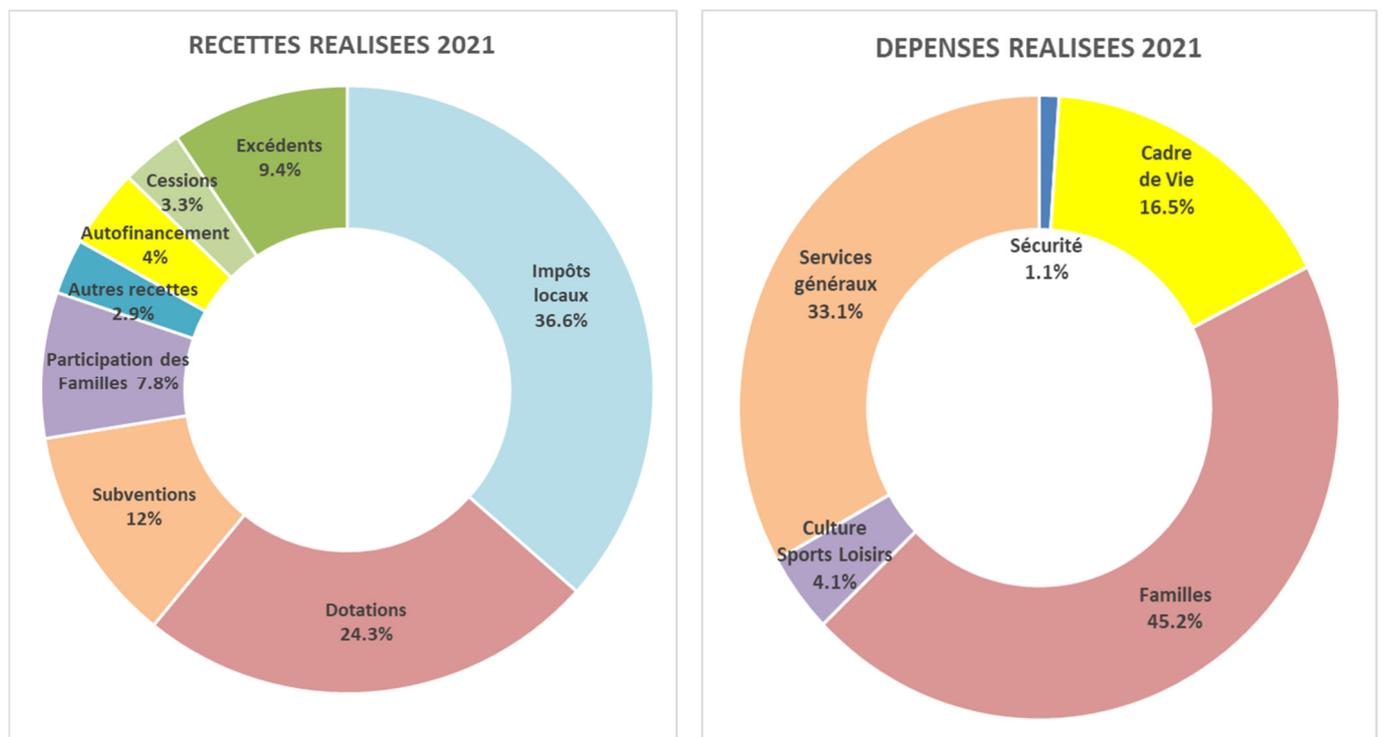
F. Résultats du compte administratif 2021

Le résultat d'exécution pour 2021 reste excédentaire pour un montant de 286 873.89 €.

Le résultat de clôture, reprenant les résultats antérieurs, est également excédentaire à la fin de l'exercice 2021 de :

- ❖ **1 048 947.30 € en fonctionnement** avec le report d'une partie du résultat de fonctionnement 2020 de 363 621.97 €
- ❖ **534 133.53 € en investissement**, avec le résultat d'investissement 2020 reporté de 932 584.97 €.

Les dépenses et recettes réalisées en 2021 se décomposent comme suit :



G. Données synthétiques

Les données synthétiques inscrites sur l'annexe « informations générales » du compte administratif 2021 sont les suivantes :

Principaux ratios	Commune compte administratif 2021	Moyenne de la strate Comptes des communes 2020
Dépenses réelles de fonctionnement/population	897.49 €	926 €
Produit des impositions directes/population	522.39 €	507 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 073.85 €	1 127 €
Dépenses d'équipement brut/population	1 355.18 €	309 €
Encours de la dette/population	617.96 €	802 €
Dotations Forfaitaires/population	161.49 €	153 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	66.81 %	57.98 %